

MARCHAL François, Edmond

Etat civil :

Né en juin 1936¹ à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Famille :

Marié à Monique Le Henry, trois enfants : Anne (Mme. Baudouin), Claire (Mme. Galeazzi), Bertrand.²

Position :

Ingénieur général des Télécommunications, président de SOMEPOST.³

Formation :

Ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1957), E.N.S.T. (promotion 1962)⁴.

Carrière :

-1959 :

Avril 1959 : Entre dans l'administration.⁵

-1960 :

3 octobre 1960 : Entré dans l'administration le 3 octobre 1960.⁶ A exercé toutes ses fonctions à la direction des télécommunications de la région de Paris (extra-muros), successivement au service du réseau, au cabinet du directeur, à la tête du service <<Programmes, réseaux, trafics>>, puis en qualité de responsable du service de l'équipement avant d'assumer les fonctions de directeur de la production. Chargé de mission à temps partiel auprès du préfet de la région parisienne depuis 1968.⁷ Directeur délégué chargé de la mise en place des régions,

¹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 30. BHPT : PC 00463.

² "François Marchal", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1997, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

³ Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, Annuaire 1999 E.N.S.T. et E.N.S.T. Bretagne, Paris, AIST éditeur, 1999, p. B 151. "SOMEPOST est l'une des plus anciennes filiales de La Poste. Créée en 1962, elle regroupe quatre filiales : deux sociétés de services et d'ingénierie en informatique (Conception et mise en place des solutions informatiques adaptées aux besoins de chaque client) (Somepost informatique et Selisa), une société de conseil et d'ingénierie en logistique et de maintenance des équipements de centres de tri de La Poste (Somepost logistique) et une société de consulting postal à l'international (Sofrepost). Sa double compétence en informatique et logistique lui vaut d'avoir des clients dans de très nombreux autres secteurs que ceux des activités courrier-colis (Alcatel, E.D.F., France Télécom, Kraf Jacobs, Suchar, Matra, Nestlé, Parc Astérix..). Somepost a anticipé très tôt l'arrivée des nouvelles technologies de type internet. Le développement de celles-ci (...) est d'ailleurs l'un des axes stratégiques du groupe Somepost pour les années à venir." Chiffres 1999 : 400 salariés, 220 MF de chiffre d'affaire. Antoine Masson, "Somepost crée du Net", Forum, mars 2000, p. 21.

⁴ Postes et Télécommunications, n°232, avril-mai 1975, p. 25.

⁵ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 30. BHPT : PC 00463.

⁶ Jacques Lemercier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

⁷ Postes et Télécommunications, n°232, avril-mai 1975, p. 25.

secteur Est.⁸ Nommé directeur régional en 1975, il est alors chargé de la direction de la production de Paris (extra-muros) avant d'être affecté en 1980 à la direction générale des postes en tant que responsable de la sous-direction bâtiments-transports-énergie.⁹ En 1988 il est nommé chef du service régional de Lorraine. En 1990 il participe à la réflexion sur les structures de La Poste. Nommé en 1991 directeur délégué pour l'Est.¹⁰

-1962 :

Octobre 1962 : Ingénieur de 2ème classe¹¹ des Télécommunications à la Direction régionale des Télécommunications de Paris extra-muros.¹²

-1968 :

Chargé de mission auprès du préfet de région Ile-de-France¹³ (P. Delouvrier puis Maurice Doublet), Mission de l'Aménagement des Equipements et des Transports.¹⁴

-1971 :

Avril 1971 : Ingénieur de 1ère classe des Télécommunications.¹⁵

Octobre 1971 : Ingénieur de 1ère classe à la Direction Régionale des Télécommunications de Paris Extra-muros.¹⁶

-1972 :

Décembre : Ingénieur en Chef à Paris Direction Régionale des Télécommunications (D.R.T.) Extra-Muros.¹⁷

-1975 :

Directeur de la production à la Direction Régionale des Télécommunications de Paris Extra-Muros.¹⁸

⁸ La Poste Références, mars-avril 1991, p. 14.

⁹ Messages des P.T.T., n°303, avril 1981, p. 26.

¹⁰ Les Echos Exécutives, Lettre n°92, 23 août 1991.

¹¹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 30. BHPT : PC 00463.

¹² "François Marchal", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1997, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

¹³ "François Marchal", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1997, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

¹⁴ Bottin Administratif, 1968, p. 628 et Bottin Administratif, 1969, p. 651. Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau.

¹⁵ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 18. BHPT : PC 00463.

¹⁶ Tableau d'avancement Ingénieur de 1ère classe, La tribune des cadres C.G.T., octobre 1971, p. 5. Archives C.G.T.-P.T.T., Montreuil.

¹⁷ Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, janvier 1973, Supplément à P.T.T. Syndicaliste, n°255, janvier 1973, rubrique III "Tableau d'avancement de grade de 1973", archives C.G.T.-P.T.T..

¹⁸ "François Marchal", La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1997, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

-1980-1982 :

Chargé de la sous-direction “bâtiments, transports, énergie” à la Direction Générale des Postes.^{19/20}

-1981 :

A la date de juin 1981 : Chargé de la sous-direction B “ Bâtiments-Transports-Energie ” (Direction Générale des Postes).²¹

-1982 :

1982-1986 : Chargé du service de la recherche et de l’industrie à la direction générale des Postes.²²

14-25 juin 1982 : Fait partie en tant qu’Ingénieur général, Chef du service des relations internationales (Postes) de la délégation française (secteur Postes) à la XIe session ordinaire de la C.E.P.T. à Vienne (membres de la délégation, entre autres : F. Marchal, A. Perret, G. Legouet).²³ Se réuniront l’assemblée plénière et les deux commissions “ Postes ” et “ Télécommunications ”. Ces instances examineront les rapports d’activité des groupes de travail depuis la précédente session ordinaire qui s’était tenue à Bruxelles en 1980 et débattront des nouvelles tâches à assumer, en particulier des prochains sujets d’étude à attribuer aux divers groupes de travail. ”²⁴

23 août 1982 : Nommé représentant de l’Etat suppléant au Conseil de surveillance du GIE SOMEPOST jusqu’au 31 décembre 1984. Il remplacera, en cas d’empêchement, le directeur de l’Equipement et des Transports à la Direction Générale des Postes, Georges Dupeyron qui devient dans le nouvel organigramme directeur de la logistique.²⁵

Septembre 1982 : Jusqu’alors chargé de la sous-direction B à la Direction de l’Equipement, prend en charge le service de la recherche et de l’industrie de la nouvelle direction de la prospective et des affaires internationales (A. Profit).²⁶

-1985 :

18-28 juin 1985 : Participe en tant que Chef du service de la recherche et de l’industrie, à la XIIe conférence de la C.E.P.T. qui se déroule à Nice (avec entre autres, Profit, Meynie, Migone, Roulet, Lormand, Legouet).²⁷

¹⁹ François Marchal, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 21 avril 1997, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

²⁰ “ François Marchal”, La Documentation permanente, Paris, Société Générale de Presse, 1997, Bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines, Fontainebleau.

²¹ P.T.T., Répertoire téléphonique de l’Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 51.

²² François Marchal, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 21 avril 1997, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

²³ C.E.P.T., Assemblée plénière. XIe session ordinaire de la Conférence. Vienne (Autriche), 14-25 juin 1982, C.E.P.T., p. 86-87, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

²⁴ La Lettre hebdo. L’hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 7 juin 1982, n°153, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

²⁵ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1312, 23 août 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

²⁶ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1312, 23 août 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

²⁷ Discours d’ouverture de Louis Mexandeau, C.E.P.T., XIIe session ordinaire de la Conférence. Nice, 18-28 juin 1985. Assemblée plénière. Compte rendu des travaux et documents (Doc AP (85) 1 à 16, C.E.P.T., 1985, p. 90-92, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

-1986 :

1986-1988 : Directeur du matériel et des transports à la Direction Générale des Postes.²⁸

A la date d'août 1986 : Président du groupe de travail PO/GT1 de la CEPT.²⁹

-1988-1991 :

9 mai 1988³⁰ : Chef du service régional de la Poste de Lorraine.³¹

-1989 :

30 juin 1989 : Adresse en tant qu'ingénieur Général Chef de service régional de Lorraine, une note à Hubert Prévot sur la synthèse régionale su Débat Public dans la région de Lorraine. ((...)) II-Le contenu (...). A-Statut du personnel. L'ensemble des synthèses confirme la volonté quasi unanime de garder les statuts de fonctionnaire. La lettre de la Mutuelle a renforcé cette position. Toutefois les animateurs notent qu'un bon nombre de participant reconnaît qu'il est nécessaire d'adapter le statut du personnel à l'évolution de la Poste mais de besoin est flou et il génère peu de propositions concrètes. B-Le statut de la Poste. A la suite de la réception du n°2 du journal du Débat Public, l'EPIC a été plus facilement évoqué. L'avantage essentiellement retenu est une plus grande autonomie de la Poste vis-à-vis de l'Etat. Les débats dénoncent la tutelle excessive de ce dernier, le manque de liberté des dirigeants pour définir une politique de personnel conforme aux besoins des services et une fixation des tarifs en rapport avec les coûts. Les filiales considérées comme une conséquence négative de la situation actuelle sont mal ressenties. Très souvent leur réintégration dans la Poste est demandée. Deux départements relèvent à plusieurs reprises la proposition d'assurer en cas de grève un service minimum sans préciser le contenu de celui-ci. C-La Concurrence-le monopole. Les remarques les plus fréquentes concernent, l'amélioration des locaux y compris la communication entre les clients et les guichetiers, gênée par les systèmes de protection, la possibilité d'accorder des prêts. La notion de rentabilité économique est parfois jugée incompatible avec celle de service public et quelques-uns dénoncent le "matraquage" commercial des services financiers de la Poste. D-La motivation. Outre ce qui a déjà été signalé sur les salaires, les primes et leur attribution, la formation est très souvent évoquée. Il est demandé plus de formation complémentaire, mieux adaptée à l'évolution des produits et des techniques de travail. En particulier des agents de contact avec le public, guichetiers et facteurs, demandent une formation à la vente. D'autre part, le manque de communication interne est jugé démotivant. Souvent influencées par le contexte local les remarques sur ce thème concernent : -le cloisonnement des services, -le manque de disponibilité ou de volonté d'écoute de la part des responsables, -le défaut d'information de la base, -l'éloignement des services centraux par rapport aux réalités du terrain, -dans un département on parle de mépris à l'égard des agents de la distribution, dans un autre le manque de concertation est mis en évidence. E-Le rapport. Il est important de souligner une évolution positive depuis la vidéo transmission du 30 mai qui a été appréciée par la majorité des auditeurs. Cette action et

²⁸ François Marchal, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 21 avril 1997, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

²⁹ Lettre de M. Foot à M. Marchal, 14 août 1986, A.N., C.A.C., 960442/1.

³⁰ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1990, rubrique 3 non paginé. BHPT : PC 00463

³¹ François Marchal, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 21 avril 1997, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

notamment la conviction de M. Prévot nuance quelque peu le scepticisme général quant à la suite du rapport. En tout cas elle démarque le rapport de M. Prévot de ceux publiés précédemment. F-Conclusion. Par rapport à ma conclusion du 5 juin, je note dans la dernière période du débat public une participation plus active du personnel qui montre un intérêt marqué pour l'avenir de la Poste. ”³²

-1990 :

Janvier 1990 : Membre (en même temps que entre autres Chambon, Schmidt, Mitanchez) du groupe de travail sur “ La déconcentration vers les Centres Financiers ” qui rend son rapport en janvier 1990 (Le CRSF service départemental; La déconcentration à court terme : la phase transitoire; 1-Le contrat de gestion; 1-1-Les aspects formels de la déconcentration; 1-2-Le contenu du contrat de gestion CRSF; 1-2-1-Les objectifs; 1-2-2-Les enveloppes de moyens; 1-3-Les conditions techniques d'exécution du contrat de gestion; 1-3-1-La déconcentration des crédits d'investissement; 1-3-2-Les conditions d'exercice des redéploiements et de la miscibilité; 1-3-3-La sanction de l'exécution des contrats de gestion; 2-La gestion des ressources humaines; 2-1-La gestion administrative du personnel; 2-1-1-Les mutations; 2-1-2-L'avancement; 2-1-3-Les recrutements des auxiliaires; 2-1-4-La signature des arrêtés et décisions; 2-2-La formation; 2-2-1-Modalités; 2-2-2-Les moyens; 2-3-Les affaires sociales et médicales; 2-4-Les relations et conditions de travail; 3-Le traitement des affaires contentieuses; 3-1-Le découvert; 3-2-les autres affaires contentieuses; 3-3-Le contentieux en matière d'épargne; 4-L'action commerciale; 5-Le contrôle; 5-1-Le bon fonctionnement du service; 5-2-Le respect des règles comptables; 5-3-Le respect des règlements; 5-4-Le respect des règles de sécurité; 6-L'organisation des centres).³³

17 juillet 1990 : Participe à la réunion (représente CSR Lorraine) de la Direction des services courrier Ressources Humaines, réunion qui porte sur “ Classifications des personnels de l'acheminement et de la distribution ”. “ En ce qui concerne les fonctions des bureaux de poste, les participants soulignent que le classement des facteurs dans le domaine “ Contact ” est sujet à interrogation : en effet, le travail de traitement du courrier pour la distribution est aussi, sinon plus technique que le tri départ, or les agents des services de tri relèvent du domaine “ Exploitation services courrier ”. De plus, une polyvalence complète devrait exister entre les actuels facteurs, les manutentionnaires et les agents des services de tri pour permettre par exemple, le comblement des quartiers à découvert.”³⁴

-1991 :

1991-1995 : Directeur de la délégation Est de la Poste.³⁵

28 janvier 1991 : Fait parvenir une note à H. Capelle intitulée “ réflexions sur les nouvelles structures ” (concerne le groupe de synthèse sur les nouvelles structures de La Poste); (Eviter de parler de suppression de directions régionales à cause de la sensibilité des autorités locales sur cette question (Préfets...); préférable de parler de délégations interrégionales et de fusion de la direction régionale et départementale pour créer une entité opérationnelle

³² Note de François Marchal à Hubert Prévot, 30 juin 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/7.

³³ Rapport du groupe de travail “ Déconcentration vers les Centres Financiers ”, janvier 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

³⁴ Dossier beige-orangé, “ Classification des personnels de l'acheminement et de la distribution ”, 17 juillet 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/1.

³⁵ François Marchal, La Documentation Permanente, Paris, Société Générale de Presse, 21 avril 1997, bibliothèque du Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.), Fontainebleau.

départementale et interdépartementale dans les limites de la région, la D.O.R. (Direction Opérationnelle Régionale).³⁶

1er février 1991 : Reçoit une lettre de mission de la part d'Y. Cousquer le nommant (en vue des prochaines réformes de structures visant à promouvoir un important programme de déconcentration) Directeur Délégué rattaché au siège [de La Poste] en résidence à Nancy pour les régions de Lorraine dont il conserve la pleine responsabilité de gestion jusqu'à la nomination du futur directeur de région, de Champagne-Ardenne, d'Alsace et de Franche-Comté.³⁷

4 mars 1991 : Reçoit à Nancy en tant que Directeur Délégué pour le secteur " Est " dans le cadre de la réorganisation territoriale de La Poste, les représentants des Amicales des PASSE des régions concernées par la restructuration dans ce secteur géographique.³⁸

24 juin 1991 : A l'appel des syndicats C.G.T., F.O., C.F.T.C., grève de 24 heures couvrant l'ensemble du personnel de la Direction Régionale Poste (-Maintien intégral de la DRP de Nancy et de son personnel; -Refus de la super région; -Renforcement du rôle de DRP pour conforter le service public dans les régions et les départements).³⁹

18 octobre 1991 : Participe à la réunion mixte de délégation, représente avec d'autres la Délégation Est, réunion à laquelle participent les représentants des organisations professionnelles (CGT, C.F.D.T., C.F.T.C., F.O.). Il précise en préambule de la réunion de la Commission Mixte de Délégation, qu'elle a pour objet le reclassement des agents des Directions Régionales. Il accepte que les quatre régions soient représentées à cette séance inaugurale et souligne que la participation devra être pour les réunions suivantes moins nombreuse pour pouvoir aboutir à une réflexion de fond et des échanges constructifs (thèmes abordés au cours de la réunion : Transparence. Les emplois des DRP. Evolution des CETIP et des SCC. Constitution de la Commission Mixte de Délégation. Constitution des Commissions Mixtes Locales. Calendrier prévisionnel. Population à reclasser. Zone de reclassement. Pourcentage de mutations entrantes. Taux des indemnités. Classement des agents. Attributions des emplois de la Bourse. Fiche de poste pour les agents. Définition de la résidence. Notation).⁴⁰

-1995 :

2 juin 1995 : directeur délégué pour la région Est, Nommé directeur du contrôle général (Décision n°849 du 2 juin 1995, à compter du 1er août 1995).⁴¹

³⁶ Note de F. Marchal à H. Capelle, 28 janvier 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

³⁷ Lettre de mission de Y. Cousquer à F. Marchal, 1er février 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

³⁸ Téléfax du compte rendu de l'audience accordée le 4 mars 1991 par F. Marchal aux Amicales des PASSE des régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, 20 mars 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

³⁹ Photocopie de Téléfax du syndicat départemental C.G.T.-P.T.T. au Chef de Service Régional Poste Lorraine, 12 juin 1991, archives de La Poste; archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

⁴⁰ Compte rendu de la réunion de la Commission Mixte de la Délégation [Est], 18 octobre 1991, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/8.

⁴¹ Bulletin des Ressources Humaines de La Poste, " Blanc "; doc RH 1011, Z p. 43.

-1996 :

Mars 1996 : Nommé en mars 1996 à la présidence de Somepost (en remplacement de Claude Schmidt nommé directeur délégué Centre-Massif-Central).⁴² Directeur à la Direction du contrôle général de la Poste (à la date de février 1996).⁴³

Activités politiques, syndicales, associatives :

On trouve un Marchal qui fait partie des délégués des élèves de la promotion “ François Rabelais ” de l’E.N.A. auprès du directeur de l’E.N.A. (1971).⁴⁴

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d’Ingres, entretiens :

-1984 :

Début 1984 : Auditionné par Jacques Chevallier lorsque celui-ci prépare son rapport L’avenir de la Poste. Rapport de mission au ministre des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion, Paris, La Documentation Française, juin 1984.⁴⁵

Décorations, distinctions honorifiques :

-1974 : décembre : Chevalier de l’Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 18 décembre 1974, *J.O.* du 21 décembre 1974).⁴⁶

⁴² Les Echos Executives , Lettre n°310, 22 mars 1996.

⁴³ “ Direction du contrôle général de la Poste ”, Paris, Société générale de presse, 1996, II 33.

⁴⁴ Archives de l’E.N.A. , Fiche récapitulative des délégués des élèves de la promotion François Rabelais auprès du directeur, A.N., C.A.C., 790447/126.

⁴⁵ Annexes du rapport de J. Chevallier, p. 123, SNA.

⁴⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1975, diff. A, Cab 3, doc 39, p. 19.